

Saint-Pierre, le 9 mai 2016

## Communiqué de presse

### La réserve naturelle nationale des Terres australes françaises candidate à l'UNESCO



Crédit photo : Fabrice LE BOUARD

***La réserve naturelle nationale des Terres australes françaises engage la procédure de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO et à la liste verte de l'UICN.***

Cette réserve, reconnue au niveau national, œuvre pour la connaissance et la conservation du patrimoine naturel des îles subantarctiques françaises depuis maintenant 10 ans.

**Afin d'étendre sa reconnaissance et sa notoriété à l'échelle mondiale, la collectivité des TAAF s'engage en faveur de son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans cette perspective, la réserve vient d'adresser sa candidature à la liste indicative des biens naturels, justifiant d'une valeur universelle exceptionnelle, au Comité du patrimoine mondial.**

En parallèle, les TAAF se sont engagées dans un processus d'inscription de la réserve à la liste verte de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), une nouvelle certification à l'échelle mondiale portant sur la gestion efficace et la gouvernance équitable des aires protégées.

Dans ce cadre, l'UICN France évaluera d'ici le mois de septembre le modèle de gestion de la réserve des Terres australes françaises.

#### **Contact et informations :**

Elise BOUCLY

Chargée de communication « 10 ans de la réserve naturelle des Terres Australes Françaises »

Courriel : [elise.boucly@taaf.fr](mailto:elise.boucly@taaf.fr) - Tel : 02 62 96 78 71

[www.taaf.fr](http://www.taaf.fr)

[www.facebook.com/TAAFofficiel](https://www.facebook.com/TAAFofficiel)

[twitter.com/TAAFofficiel](https://twitter.com/TAAFofficiel)